



7 avenue Condorcet BP 32
 97201 Fort-de-France Cedex
 Tél. 05 96 48 47 20
 Email : contact@eaumartinique.fr
 Fax : 05 96 63 23 67
 SIRET : 289 720 054 00013

RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET : GESTION DE L'EXERCICE 2012

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de détailler et d'arrêter les actes de gestion opérés dans le cadre de l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, sans vote, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière. Aussi, certaines pièces jointes à ces comptes rendus récapitulant de manière exhaustive plusieurs actes de gestion ont été complétées.

Plusieurs éléments contextuels ont fait de l'année 2012 un exercice exceptionnel car c'est :

- L'année internationale des coopératives et de l'énergie durable pour tous
- L'année de préparation du 2^{ème} cycle de gestion de la DCE (notamment futur programme de surveillance)
- Le 6^{ème} forum mondial de l'eau
- Le 10^{ème} anniversaire de la création de l'ODE par l'installation du CA (10/juillet/2002)
- La 2^{ème} année d'exécution du 2^{ème} PPI
- L'année de RGPP locale : il faut faire mieux et plus avec moins de ressources.

Les objectifs de cette seconde année de mise en œuvre du 2^{ème} PPI, déclinés en actions concrètes, aux collaborateurs lors de la réunion des vœux ont largement été atteints. Ils sont résumés comme suit :

- Poursuivre, consolider et moderniser l'existant tout en innovant
- Finaliser les procédures et travaux en cours (guides des marchés publics, harmonisation des écrits, charte de développement durable de l'ODE, démarche qualité, plan de formation, évaluation des risques professionnels/document unique, archivage, tableaux de bord de suivi, dématérialisation, contrôle des redevables et des bénéficiaires d'aides...),
- Valoriser les actions de l'Office et de l'Observatoire,
- Fiabiliser les informations et les données à divulguer,
- Evaluer l'impact des actions déjà réalisées (indicateurs, tableaux de bord de suivi),
- Initier des stratégies originales de gestion intégrée, de mutualisation par le développement et la contractualisation de nouveaux partenariats.

Ce rapport est organisé selon les domaines d'activité. Il permet de présenter l'appréciation des actions au regard des objectifs et l'activité proprement dite au travers d'éléments significatifs développés pour chacun des projets.

Toutes les délibérations du Conseil d'administration ont connu un taux de réalisation considérable, notamment, celles relatives aux études, aux actions d'information et de formation, à l'activité de l'observatoire de l'eau de la Martinique.

I LES ACTES ORDINAIRES DE GESTION

Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration, s'est effectué lors des trois réunions qui se sont tenues respectivement les 20 avril, 28 septembre, et 14 décembre 2012. Les principales décisions ont été matérialisées par 114 extraits de délibérations (contre 118 en 2011, 93 en 2010) rendus exécutoires par leur dépôt à la préfecture, pour le contrôle de légalité et publiés au recueil des actes administratifs du département. Elles ont concerné outre le budget, le compte financier, l'organisation générale des services, la mise en œuvre de plusieurs volets du 2^{ème} PPI, dont l'attribution d'aides et la collecte des redevances.

La Commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie une seule fois, le 18 décembre 2012, pour l'attribution du marché de services pour le « programme de contrôle de surveillance de l'état des eaux de surface de l'année 2013.

A) Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services, assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières ou de partenariats, des mandats et des titres de recettes et le renouvellement des contrats détaillés lors des précédentes réunions.

La dématérialisation des opérations comptables et budgétaires a connu un début d'exécution par la mise à niveau du logiciel informatique de gestion financière, le toilettage du fichier des tiers et des tests avec les services des finances de l'Etat.

Le concours des services de logistique et du centre informatique du département a contribué largement à la qualité des travaux réalisés. Ces prestations en nature n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière et de traduction comptable au compte financier.

B) La gestion des ressources humaines (GRH): L'effectif permanent au 31 décembre 2012 est de 20 agents (13 titulaires et 7 contractuels) avec une prééminence de la gente féminine à hauteur de 2/3 soit 14 sur 20. La moyenne d'âge est de 35 ans.

L'année 2012 a vu le départ en congé maternité de trois agents. Des engagements pris sur divers dossiers techniques ont généré le recrutement de non-titulaires, d'occasionnels mais également de volontaires au service civique.

➤ Recrutement/ Périodes de stage

- Ingénieur chargé de mission « évaluation environnementale et politique de territoire »

Une ingénieure, agent de l'agence de l'eau Adour-Garonne a pris ses fonctions le 01 avril 2012 en qualité de non titulaire pour trois ans. Ce recrutement avait été prévu en novembre 2011 mais faute de candidat correspondant à nos attentes, il a été repoussé.

- Agent d'accueil

Afin de pallier au départ en congé maternité de l'assistante de direction également chargé d'accueil, une occasionnelle a été embauchée à compter du 15 février 2012 et ce jusqu'au 30 septembre 2012. En effet, cet agent a été absent dès fin janvier 2012 à fin juillet, il a donc fallu rapidement le remplacer pour assurer au moins les missions d'accueil et d'information. Cette occasionnelle a dû assurer le remplacement partiel de l'agent technique polyvalent, binôme de l'agent d'accueil en raison d'un long congé de maladie.

- Ingénieur chargé de mission « suivi des pressions »

Dans le cadre de sa mission de suivi de la qualité des milieux aquatiques, l'Office De l'Eau a en charge le suivi de la qualité chimique des cours d'eau martiniquais. Ce suivi se fait en application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Dans le respect de la DCE, différents réseaux de mesures sont mis en place pour suivre l'impact des activités sur le milieu et connaître l'état des masses d'eau.

En parallèle du suivi, il est important d'identifier les pressions sur le bassin versant afin d'en réduire l'impact et d'améliorer la qualité des eaux.

A cet effet, un ingénieur chargé de mission a été recruté sur un poste de saisonnier pour un CDD de 3 mois renouvelables depuis le 16 juillet 2012.

- **Chargé de communication**

La chargée de communication, pour des raisons strictement personnelles, a préféré mettre fin à son contrat au 30 janvier 2012. Elle exerçait à l'ODE depuis le 16 juin 2006.

L'avis de vacance de poste a été publié au mois de février pour une prise de poste au mois de juin. Mais l'absence de la Responsable des ressources humaines, en congé maternité a généré le report de la procédure de recrutement pour une prise de fonction de la chargée de communication le 03 septembre 2012.

- **Volontaires au service civique (VSC)**

Deux volontaires au service civique sont recrutés pour deux ans maximum. L'un deux est affecté à l'Observatoire de l'eau depuis le 03 septembre 2012 et l'autre sera affecté au service études à compter du 1^{er} octobre 2012.

Au niveau de l'Observatoire de l'eau, le VSC interviendra principalement sur la collecte, la bancarisation, la valorisation et la diffusion des données sur l'eau et les milieux aquatiques.

Concernant le service études, le VSC interviendra sur les projets de recherche en cours sur la mesure et l'impact des rejets mais également sur les contrôles des cinq redevances (sur pièces ou sur sites) avec le pôle interventions.

Quatre stagiaires ont été accueillis :

- au service technique, bureau des réseaux de mesure et DCE dans le cadre d'études en école d'ingénieur Polytech'Paris-UPMC spécialité Sciences de la terre. Une période de stage de six mois du 07 mars au 07 septembre 2012 a été réalisée dans le cadre d'une action exploratoire en vue de la mise en œuvre d'un suivi milieu sur les principales STEP de l'île.

- au pôle information et sensibilisation : un stage à responsabilités en qualité de chargé de communication dans le cadre de la troisième année d'un cursus en Ecole de Gestion et de Commerce. Ce stagiaire n'a pas assuré l'intégralité du projet, sujet de son mémoire pour l'obtention de son diplôme, car il a mis fin à sa période de stage avec anticipation.

- au service technique avec l'administrateur réseau : un stage de trois mois dans le cadre de la deuxième année d'un cursus avec SUPINFO Martinique. Ce stagiaire a apporté une véritable aide au niveau du réseau informatique car l'agent en charge de l'administration du réseau est également le responsable du bureau des redevances.

- au secrétariat général avec la responsable administrative et financière : un stage de 4 semaines du 26 novembre au 21 décembre 2012 dans le cadre de la préparation de la licence professionnelle « Management des Organisations » spécialité métiers de l'administration territoriale.

➤ Formations/Séminaires

Plusieurs agents ont bénéficié de formations d'intégration ou de perfectionnement, de préparation aux concours ou de séminaires de mise à jour de leurs connaissances, dans le respect du plan de formation. Les entretiens professionnels ont été menés dès le mois de novembre 2012 et ont permis d'établir le nouveau plan de formation pour les années 2013/2014.

Ils avaient pour objectifs de faire un bilan de l'année écoulée, de savoir si les objectifs fixés en début d'année ont été atteints et quels ont été les manquements ou les obstacles à leur réalisation mais également de mettre à jour les fiches de poste.

Sont privilégiées les formations proposées par le CNFPT. Cependant, il résulte du caractère atypique de notre établissement que le panel de formation offert par le CNFPT ne corresponde pas toujours aux besoins de perfectionnement indispensable à l'exercice efficient de nos missions.

Par conséquent, des négociations sont engagées avec :

- le CNFPT Martinique pour la prise en charge des déplacements pour les formations spécifiques se déroulant dans l'hexagone,
- les centres nationaux de formation sur l'eau, l'environnement... afin de bénéficier de tarifs préférentiels, voire de gratuité.

Le plan de formation a été présenté au dernier Comité technique du Centre de gestion qui a émis un avis favorable sur son contenu.

➤ **Conditions de travail**

L'ARACT a été sollicité pour effectuer un audit des conditions de travail. Cet audit aidera à rédiger le document unique des risques professionnels, notamment pour l'intégration des risques psychosociaux dans ce document. L'ARACT a été également contacté pour la démarche qualité à mettre en place.

Le concours de l'ACFI du Centre de gestion, renforcé par le travail d'un nouvel agent qui accompagne les établissements publics et les collectivités dans les institutions publiques de moins de 50 agents gérées par le centre de gestion afin d'uniformiser et de simplifier la procédure de réalisation du document unique a pris forme pour l'avancement de l'exécution de cette obligation.

➤ **Hygiène et sécurité – médecine préventive**

- Les agents de prévention ont réalisé trois exercices d'évacuation incendie ainsi qu'un petit déjeuner de sensibilisation autour de l'hygiène de vie (alimentation, activité physique et sportive...)
- Tous les agents ont bénéficié, en 2012, des visites obligatoires de suivi médical dans le cadre de la médecine préventive professionnelle (visite d'embauche et visite systématique).

➤ **Action sociale**

Les prestations d'action sociale continuent à être servies par le COSDEM (Comité d'œuvres Sociales du Département de la Martinique) dans le cadre d'une convention prévoyant avec le remboursement intégral des prestations versées, dont les titres de restauration.

➤ **Divers**

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 vingt-deux arrêts pour maladie ordinaire dont dix de plus de quatre jours et trois congés maternité ont été comptabilisés. Ces arrêts ont fait l'objet de remboursements de la Sécurité Sociale et de CNP assurances. Aucun agent n'a été victime d'accident du travail.

- La journée de carence dans la fonction publique, applicable au 1^{er} janvier 2012, a été mise en place de manière rétroactive depuis le mois d'octobre 2012 ;
- La poursuite de l'expérimentation de la mise en place d'une cellule de terrain s'avère indispensable eu égard à la montée en charge de la mission d'études et suivi de notre établissement consécutive à un transfert des services de l'Etat dans le cadre d'une nouvelle

gouvernance de l'eau liée à l'adoption du Schéma National des Données sur l'Eau. Cette expérimentation devrait aboutir, à moyen terme à une pérennisation de l'organisation, des emplois et à une adaptation de l'organigramme.

La quasi-totalité des missions ayant été mise en place, il convient de consolider le fonctionnement de l'établissement public, et de maintenir le haut niveau de performance et d'efficacité de notre institution.

C) Les marchés publics et les autres contrats, conventions et partenariats ont connu une croissance subséquente à la montée en charge de l'activité.

Outre les conventions de partenariat, plusieurs contrats et conventions ont été signés ou renouvelés. S'agissant des marchés publics, la procédure telle qu'elle ressort du règlement adopté le 15 avril 2005 et modifié en 2009, 2010 et 2012, a été scrupuleusement suivie, l'ensemble des marchés passés étant des MAPA (marchés à procédure adaptée), à savoir :

- Utilisation des informations issues des catalogues,
- Demande d'au moins 3 devis ou factures pro-forma pour les dépenses de moins de 15 000 €
- Avis d'appel public à la concurrence, avec cahier des charges ou lettre de consultation publié sur le site internet, au BOAMP, pour certaines études, affichage à la porte des locaux,
- Attribution par la commission d'appel d'offres ou par la directrice après avis du comité de pilotage, pour certaines études, et/ou analyses des services de l'ODE et de la DEAL le cas échéant
- Pour ce qui concerne les actions de communication, eu égard aux spécificités des prestations attendues, outre la publication sur le site et l'affichage, une demande de devis accompagnée, le cas échéant d'une maquette, est adressée aux prestataires présélectionnés, connus sur le marché martiniquais. La réalisation de certaines actions et des documents de sensibilisation a néanmoins respecté la procédure d'appel à la concurrence.

Certaines prestations récurrentes et d'un montant annuel infime, ont fait l'objet de renouvellement avec les attributaires initiaux, pour plusieurs exercices (6 ans maximum, dans le respect de la durée du 2^{ème} PPI) sans nouvelle mise en concurrence. Il s'agit, notamment de la maintenance de la climatisation, de la sécurité, de la téléphonie etc...).

Ces moyens logistiques ont permis de mener à bien les différentes missions institutionnelles de l'Office (études et suivi des ressources en eau, dont les réseaux de surveillance, information, formation, conseil, assistance technique aux maîtres d'ouvrage, interventions (redevances et aides), coopération internationale) et l'exécution des nouveautés du second PPI.

La qualité de ces actes préliminaires a conditionné l'efficacité des réalisations du programme pluriannuel d'intervention.

II LES ACTES DE GESTION LIES À L'EXECUTION DES MISSIONS ET DU 2^{ème} PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION

L'amplitude et la qualité des actes de gestion pris dans l'exercice des missions dévolues, légalement, à l'Office, dans le respect du code de l'environnement et des dispositions du SDAGE ont contribué à asseoir la légitimité et la reconnaissance de l'utilité de cet établissement public local dans le paysage des nombreux acteurs de l'eau à la Martinique. L'activité de l'exercice 2012 s'est enrichie, notamment de la densité de l'activité des pôles « études, réseaux » et de l'observatoire de l'eau. Ce point est présenté sous la forme de fiches/actions ci-jointes, soit :

II.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LES ETUDES, LES DEMARCHES DE TERRITOIRE ET LES RESEAUX

Les actes d'exécution ont concerné les contributions de l'office aux études, recherches, actions d'intérêt commun. Ils ont revêtu la forme :

- Soit d'instruction des demandes d'avis sur les dossiers d'autorisation de la police de l'eau, de déclaration de projets d'aménagement et la programmation 2013 des activités du BRGM, de IRSTEA ex CEMAGREF, de l'IFREMER, de l'ONEMA....
- Soit de participations aux réunions de comités de pilotage de groupes de travail locaux notamment pour les démarches de territoires, les profils de baignades, les périmètres de protection des captages, les SPANCs..., d'autres organes consultatifs ou délibérants, au niveau local, national, européen, (commissions, bureau et plénière du comité de bassin, GREPHY, MISEN, plan chlordécone, plan écophyto 2018, groupe de travail régional sur l'épandage aérien, réunions d'information et de préparation des prochains programmes opérationnels européens, assemblées générales de plusieurs associations, comités nationaux de pilotage et groupes de travail du MEDDE et de l'ONEMA.....)
- Soit de coopération de l'ODE dans l'organisation de grandes manifestations sur l'eau telles que la consultation du public sur les enjeux du bassin, le forum bod lanmè et les travaux préliminaires au 6^{ème} forum mondial de l'eau de mars 2012.

S'agissant des études et du suivi de la ressource, l'attention est portée sur :

- les actions nouvelles d'expérimentation et celles liées à la révision de l'état des lieux ;
- les études orientées sur les usages et les pressions ;
- les études de connaissance sur les milieux aquatiques dont celles relatives à la détermination des fonds géochimiques des cours d'eau et des eaux souterraines ;
- les études relatives à l'hydromorphologie des cours d'eau et à la continuité écologique.

Enfin, il convient de signaler :

- **L'implication de l'ODE dans la mise en œuvre du SIE (Système d'Information sur l'Eau) par son pôle SIG (Système d'Information Géographique)** notamment en tant que référent, pour la Martinique, du SIE (Système d'Information sur l'Eau) national, du SANDRE (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau) en assurant la codification des ouvrages et infrastructures, et la transmission, au niveau national, des informations, de la Martinique, sur le site d'inventaire des dispositifs de collecte des données sur l'eau et sur le portail national,
- La mise en œuvre de la DCE, notamment par une implication dans la rédaction des documents nationaux de procédure, la participation aux réunions des groupes de travail nationaux, les partenariats développés pour la mise en œuvre du réseau de surveillance les partenariats développés (diverses conventions de recherche partagée) et la maîtrise d'ouvrage pour le lancement des actions liées à la révision du SDAGE intégrant la consultation du public. Ce dernier point est détaillé dans la fiche annexe relative aux études
- L'implication de l'ODE dans les travaux du forum mondial de l'eau de mars 2012 à Marseille en qualité de coordinateur de la session intitulée « adapter la gestion de l'eau aux spécificités des régions européennes ultrapériphériques »,
- Le rôle majeur joué pour la reprise de l'activité de l'antenne Antilles Guyane de l'ASTEE,
- Le concours apporté par l'ODE à la rédaction d'avis sur des projets de texte, notamment dans le cadre de sa participation aux réunions du Comité national de pilotage, à la préparation de la rencontre des directeurs des offices, des DEAL et des MEDDE et MOM.

II.1.1 L'assistance technique et les démarches de territoire

En 2012, l'Office de l'Eau Martinique a continué sa mission d'assistance technique auprès de certains acteurs de l'eau, dont les collectivités territoriales avec notamment :

Les volets d'assistance technique aux maîtres d'ouvrage et aux démarches de territoire ont connu une activité moins intense du fait de l'absence pour maternité de la collaboratrice en charge de cette mission: quelques actions sont développés infra.

L'Assistance Technique :

○ **Animation du groupe SATASPANC (Service d'Assistance Technique Aux SPANC)**

Depuis Janvier 2011, l'Office de l'Eau est l'animateur du groupe de travail SATASPANC en remplacement de l'ARS. Les réunions ont permis de peaufiner les outils de communication (dépliant et guide technique). Le but est d'avoir des éléments d'illustration à utiliser pour des réunions de communication à l'intention du tout public, mais également des professionnels du bâtiment et de la plomberie.

○ **Collaboration avec la police de l'eau**

La participation de l'Office de l'Eau aux réunions de police de l'eau est devenue pérenne depuis la fin de l'année 2010. La majorité des dossiers est transmise au préalable pour la formulation apr écrit, si possible d'un avis.

○ **Assistance générale dans le domaine de l'eau (BET, communes, institutions)**

Des avis techniques (respect du SDAGE/DCE, prise en compte des connaissances du fonctionnement des milieux naturels,...), des conseils d'orientation ou encore des informations sur la réglementation environnementale en vigueur ont été donnés à diverses catégories de publics telles que les BET, institutions publiques, voire certains particuliers.

○ **Participation aux divers réunions/comités de pilotage**

L'assistance passe également par des participations à des réunions ponctuelles (agenda 21, PLU,...) mais le plus souvent par des participations à des comités de pilotage telles que :

- Périmètres de protection de captage
- Réserve marine du Prêcheur
- Plan d'actions la Capot
- Mise en réserve de la baie de Génipa
- Schéma Directeur d'Assainissement du SCNA
- Aménagements de sites gérés par l'ONF
- ...

Les Démarches de Territoire

La transformation du contrat de baie du Marin en contrat du littoral sud, porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique, le contrat de baie de Fort-de-France porté par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique et le contrat de rivière du Galion porté par la Communauté de Communes du Nord de la Martinique, la Gestion Intégrée de la Zone Côtière de la ville du Robert ont généré de nombreuses heures de travail consécutives à notre rôle de membre des comités de pilotage et des bureaux.

II.1.2 Les études, le suivi par les réseaux de surveillance et de contrôle

Cette mission fait l'objet de présentations exhaustives développées dans des fiches spécifiques faisant ressortir les contextes, objectifs, dates de démarrage, étapes de réalisation, état d'avancement par rapport aux résultats, livrables obtenus, attendus et les perspectives. Le programme a mis l'accent, particulièrement sur :

- les actions nouvelles d'expérimentation et celles liées à la révision de l'état des lieux ;
- les études orientées sur les usages et les pressions ;
- les études de connaissance sur les milieux aquatiques dont celles relatives à la détermination des fonds géochimiques des cours d'eau et des eaux souterraines ;

- les études relatives à l'hydromorphologie des cours d'eau et à la continuité écologique.

Il convient de souligner que ces études sont de véritables outils d'aide à la décision, notamment, à la police de l'eau et dans le cadre du second cycle de gestion de la DCE (révision de la liste des substances au niveau national, nouvel état des lieux des masses d'eau...). En effet, différents réseaux de mesure sont mis en place pour suivre l'impact des activités sur le milieu et connaître l'état des masses d'eau. En parallèle du suivi, il est important d'identifier les pressions sur le bassin versant afin d'en réduire l'impact et d'améliorer la qualité des eaux.

Ainsi, les études participent à l'amélioration de la connaissance et apportent des réponses aux objectifs et mesures du SDAGE, du plan national d'actions chlordécone, du plan écophyto 2018 et du plan national de lutte contre la pollution des milieux aquatiques (campagnes exploratoires nationales, polluants émergents dont résidus de médicaments, préparation du classement des cours d'eau, évaluation du transfert de la chlordécone du sol vers les eaux souterraines, suivi en crue des pesticides, cartographie du risque de contamination des eaux souterraines par les pesticides.....).

Enfin, certaines études visent soit à tester l'utilisation, en milieu tropical, de nouvelles techniques de mesures de polluants dans l'eau (échantillonneurs passifs), soit à adapter, aux bassins outre mer, des méthodes d'évaluation appliquées dans l'hexagone (RHUM, ICE, épibiontes de palétuviers..). A ces titres, plusieurs études sont réalisées en interDom, avec une maîtrise d'ouvrage de l'ODE (dont certains bioindicateurs, l'atlas des diatomées et macro invertébrés des cours d'eau....) ou en groupement de commande avec la DEAL et les autres offices de l'eau.

II.1.3 L'action du pôle Système d'Information Géographique (SIG) et de l'administration de données

Les missions dévolues à ce pôle sont les suivantes :

- L'acquisition, le traitement la bancarisation et, en collaboration avec la chargée de mission DCE, la valorisation des données sur l'eau produites par l'Office de l'Eau,
- La collecte et le suivi des données de terrain produites par les services partenaires,
- Le développement et la sécurisation des outils de gestion de la donnée sur l'eau,
- La participation à la mise en œuvre d'une cellule de terrain,
- La production et la manipulation des données SIG, la participation aux acquisitions de données, la réalisation de documents graphiques et l'appui aux différents services par la réalisation des cartographies nécessaires pour les documents de communication et dossiers techniques de l'office.
- Le rôle de correspondant local du SANDRE et d'administrateur des dispositifs de collecte, en lien avec l'Office International de l'Eau (expertise en gestion de données),
- La représentation de l'ODE et des partenaires des autres DOM dans les groupes de travail nationaux : SEEE, NAIADES, GVI, ...
- la mise en place du site Internet du Portail Système d'Information sur l'Eau (SIE) pour le bassin de la Martinique.

En effet, un Système d'Information sur l'Eau a été développé au niveau national. Il est destiné à contenir les données publiques sur l'eau et les milieux aquatiques. C'est un dispositif partenarial des principaux acteurs publics du domaine de l'eau qui organise la collecte, le stockage, la valorisation et la diffusion des données sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages. Il donne accès aux diverses données produites par ces acteurs. Il porte sur l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer ainsi que sur Mayotte.

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) coordonne la mise en place du SIE au niveau national. Le Service d'Administration National de Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) est chargé d'établir les référentiels et les spécifications techniques à suivre pour la création des portails composant le SIE.

Le SIE est accessible via la toile Eaufrance, qui se compose de divers portails :

- un portail « parent » national multi thématiques : eaufrance (www.eaufrance.fr) ;
- des portails nationaux thématiques : Eaux de surface, Eaux littorales, Eaux souterraines, Hydrologie, Poissons, Economie, Assainissement, Pressions, Surveillance, Evaluation, Sandre, Outils de gestion intégrée de l'eau, entre autres ;
- des portails SIE de bassin, multithématiques que doivent mettre en place chaque instance (délégation de bassin, agence ou office de l'eau) de bassin.

Par ailleurs, ce pôle a préparé la mise en place, en 2012, d'un atlas du suivi des pressions des stations des cours d'eau grâce à une participation active, sur le terrain, aux campagnes de mesures et à la recherche de pressions sur les bassins versants : il s'agira de faire des analyses cartographiques du terrain pour mettre en évidence les pressions existantes (comparaison d'une année sur l'autre) et d'identifier les problèmes existants, voire émergents.

II.2 LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation de l'Office de l'Eau, les actions définies dans le plan de communication ont été menées à bien. Il est important de signaler que **la quasi totalité des actions phares prévues** a été concrétisée en dépit de l'absence de responsable pendant 7 mois. Le bilan de communication 2012, joint en annexe, détaille les actions d'information et de sensibilisation réalisées par l'Office De l'Eau Martinique.

2012 est marquée par les travaux menés en partenariat et en collaboration étroite avec des groupes de travail spécifiques (PPEau, Ecophyto, Assainissement, EDF...) et par les actions de sensibilisation stratégiques avec notamment : Ekoclap, PRP, RDV au Jardin, Journées Mondiales des Zones Humides, de l'eau,...

L'objectif de faire émerger des actions de communication intégrée (eau et électricité par exemple) et évoluer le mode de communication transmissif à un mode de communication systémique ciblée sur des zones à enjeux, a largement été atteint. L'ODE a, en effet, privilégié le rôle de coordonnateur, d'initiateur, d'animateur en application de sa mission générale de facilitateur.

De nombreuses actions concrétisant le plan de communication, dont le détail figure en annexe, ont été menées malgré l'absence de la responsable démissionnaire et remplacée seulement depuis le 1^{er} septembre 2012.

Quelques actes, méritent d'être particulièrement rappelés :

- La Journée Mondiale des Zones Humides,
- Les rendez-vous Ekoclap: Pour cette 3^{ème} année, le Festival du film de l'environnement s'est transformé pour devenir les « Rendez-Vous Ekoclap », l'ODE a été rejoint par la DEAL et le CMAC. Ces 3 organismes se sont unis pour créer un moment encore plus convivial ; l'idée étant de créer un moment « d'intimité avec le public ».
- L'élaboration d'outils de sensibilisation en fonction des thèmes abordés. Au cours de l'année, des panneaux spécifiques ont été conçus. Afin de faciliter ces actions, il est prévu dans le cadre du programme pédagogique eau, la création et la diffusion d'outils pédagogiques adaptés au contexte insulaire,
 - Le partenariat défini avec la société Caramboles Médias pour l'émission Latitudes Caraïbes, magazine sur l'eau et la mer,
 - La communication sur les enjeux de l'eau (Les bonnes pratiques au jardin avec Ecophyto, les gestes au quotidien et l'assainissement...)
 - Le partenariat avec EDF pour la campagne Hydro'Eko, une nouvelle offre de la gamme "Eko"

- Les interventions dans les médias, radio ou télé (RFO, ATV, RCI, NRJ,...) sur des thèmes divers : la gestion de l'eau, les journées mondiales, « plages et rivières propres », le prix de l'eau, les économies d'eau ...,
- L'insertion de publications dans la presse et la diffusion d'outils audiovisuels divers.
- Les nouvelles initiatives prises dans le cadre des journées mondiales des zones humides, de l'eau, de la drépanocytose, des journées de la mer et du village « Ecophyto »,
- La campagne de sensibilisation « préservons notre environnement : gardons nos plages et nos rivières propres » avec les opérations innovantes issues de partenariats divers et lors du tour des yoles (PNRM, CCNM, GREEN ATTITUDE, Brasserie Lorraine, Martisik, le programme spécifique adapté aux tout-petits...),
- La coordination de la programmation de l'exposition sur l'eau. Une nouvelle convention d'animation, de maintenance et d'évolution a été signée avec le Carbet des Sciences à cet effet,
- La communication institutionnelle sur la politique et les enjeux de l'eau (l'eau et la mer, les bonnes pratiques au jardin, les gestes au quotidien et l'assainissement, les économies d'eau et les gestes au quotidien, l'eau et les femmes...),
- Les animations dans les établissements scolaires, les interventions dans les associations et autres organismes (les foulées de la santé, le mai culturel de Saint-Pierre ainsi que la tenue de stands dans plusieurs grandes manifestations (D'Clic logement, caravane de l'immobilier...).

II 3 LES INTERVENTIONS : LES REDEVANCES ET LES AIDES

La mission de l'office relative aux interventions est définie dans les textes préconisant l'élaboration d'un programme pluriannuel d'intervention. Elle se compose, essentiellement de deux volets : *les redevances et les aides*. La totalité des procédures de gestion des aides et des redevances déclinée dans le cadre d'un manuel de procédures a été suivie. De façon globale, les objectifs les plus difficiles à atteindre ont été ceux de contrôle et d'évaluation de l'impact des interventions de notre institution sur les milieux.

L'activité du service des interventions fait l'objet d'un rapport/bilan exhaustif joint pour les subventions et au point 5, pour les redevances.

Il est à noter que dans le cadre des aides, une visite, en fin de travaux ou d'études, est opérée et l'aide est versée sur la base des factures fournies et après vérification sur le terrain des travaux ou études réalisés. Certains ont bénéficié d'un acompte dès transmission d'une preuve de début des travaux.

Il convient de signaler les investigations menées en 2012 pour le contrôle des déclarations de la redevance pour prélèvement d'eau dans le milieu naturel (notamment pour la prise en compte des exonérations pour la lutte contre l'incendie), pour l'instruction des demandes d'aides, et auprès des différents potentiels redevables pour la mise en place des nouvelles redevances (pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte non domestiques, pour pollutions diverses, pour pollution due à l'élevage), les séances de travail de la commission technique d'instruction des aides, véritables conférences de programmation des financements des travaux d'AEP et d'assainissement. La pertinence des indicateurs arrêtés lors de l'élaboration du guide d'instruction des aides a été testée lors des travaux de cette commission.

S'agissant des 2 redevances assises sur les consommations facturées, des avenants aux nouvelles conventions de collecte, intégrant les taux du 2^{ème} PPI, ont été signés, avec les 3 distributeurs et les titres de recettes pour les acomptes ont été émis au cours des quatre trimestres. Deux rapports spécifiques présentant un bilan des actes effectués sont annexés à ce rapport, pour les redevances et au point sur les demandes de subventions, pour les aides.

II.4 LES ACTIONS DE FORMATION

L'Office de l'eau ne disposant pas de moyens suffisants pour la mise en place des formations, des partenariats ont été créés avec des organismes compétents habilités et déjà habitués aux processus d'organisation de stages, formations et/ou séminaires (OIEAU, CNFPT, les 3 chambres consulaires, la Région, l'association des maires...). Les actions menées en 2012, précédées du rappel de celles des années antérieures figurent dans la fiche correspondante ci-jointe.

III LES ACTIONS DE COOPERATION

La LEMA, en son article 86, légitime les actions de coopération. Elle précise les conditions d'exécution de cette mission, à partir de 2008, dans ces termes : « *dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'office de l'eau peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant, et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents* »

La coopération s'est principalement recentrée, en 2012, sur la préparation, par des réunions de coordination avec les potentiels participants, des actions à mener dans la Caraïbe, notamment en Haïti, dans le cadre de notre 2^{ème} PPI.

Par ailleurs, l'ODE, a assuré la coordination d'une session au 6^{ème} forum mondial de l'eau intitulée « adapter la politique et la législation relative à l'eau aux spécificités des Régions UltraPériphériques (RUP) de l'Europe » qui a permis d'arrêter les recommandations suivantes :

- ☞ Veiller à l'intégration et la cohérence entre les aspects sociétaux (risques, santé, culture, place des femmes...) et économiques (énergie, tourisme, transport, pêche...) dans des politiques et plans de gestion de l'eau holistiques, en particulier dans le contexte des petits bassins insulaires.
- ☞ S'organiser pour mobiliser les bailleurs de fonds internationaux, communautaires et nationaux tout en créant les conditions d'une juste contribution des acteurs locaux, en vue de combler les retards structurels et de permettre une ingénierie financière adaptée aux enjeux, besoins et spécificités
- ☞ Encourager l'implication et l'affirmation au plus haut niveau politique des autorités régionales pour, non seulement porter le réseau des îles bassins et futurs dialogues associés, mais aussi pour une prise en compte des spécificités des RUPs et autres "îles bassins" en amont de l'adoption des cadres législatifs et budgétaires.

Enfin, l'ODE, en sa qualité de membre de l'**ASTEE** (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) a assuré l'animation de la **Section Régionale Antilles Guyane**.

IV L'OBSERVATOIRE DE L'EAU

L'activité de l'observatoire ainsi que les perspectives 2013 sont relatées dans la fiche /action ci-jointe.

Tous ces actes témoignent de l'ampleur des tâches accomplies pour atteindre les objectifs ambitieux de concrétisation des missions de l'Office arrêtés par les administrateurs.

Ils ont contribué au maintien du haut niveau de performance, d'efficience et de légitimité de cette jeune institution dans le panel des acteurs de l'eau, tant auprès du grand public que des autres organismes publics et privés locaux, caribéens, nationaux et européens.

En effet, le travail de qualité effectué depuis la création de l'office pour tenter de rattraper le retard de 40 ans - (du fait de la non application aux DOM de la 1^{ère} loi sur l'eau de 1964)- par rapport aux agences de l'eau, a été particulièrement remarqué et salué par les instances européennes et internationales, notamment pour la mise en œuvre des obligations de la DCE et autres directives européennes.

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport de gestion de l'exercice 2012.

